



# ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**SIXIEME REUNION DES DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE (DGAC/6)  
(Brazzaville, Congo, 2 – 4 novembre 2016)**

**Point 2 de l'ordre du jour: Etat de mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion DGAC/5**

**EXAMEN DES CONCLUSIONS ET DECISIONS DE LA REUNION  
DGAC/5**

*(Note de travail présentée par  
le Secrétariat)*

<b>SUMMARY</b>
Cette note de travail fournit l'état de mise en œuvre des principales conclusions de la réunion des DGAC qui s'est tenue à Dakar, Senegal, le 4 novembre 2013.
<b>REFERENCE(S): Rapport de la réunion DGAC/5.</b>
<b>Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI: Cette note de travail est relative à tous les objectifs stratégiques de l'OACI.</b>

## 1. INTRODUCTION

1.1 La cinquième réunion des DGAC de l'Afrique occidentale et centrale et de l'Afrique orientale et australe s'est tenue à Dakar, Senegal le 4 novembre 2013. Quatre-vingt-trois (83) délégués provenant de vingt-huit (28) Etats membres et onze (11) organisations internationales et régionales y ont pris part.

## 2. DISCUSSION

2.1. Les principales délibérations de la réunion DGAC/5 portaient sur les questions suivantes:

- a) Suite à donner aux conclusions des réunions précédentes des DGAC;
- b) Engagement des DGAC à faciliter et appuyer la mise en œuvre des conclusions des réunions APIRG/19 et RASG-AFI/2, qui visent à renforcer l'efficacité et la sécurité du système de l'aviation dans la Région AFI;
- c) Responsabilité des Etats pour établir les plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>; et
- d) Mise en œuvre de la stratégie d'assistance et de renforcement des capacités en matière de sûreté de l'aviation, centrée sur l'élaboration des plans nationaux d'amélioration (SIP); et responsabilité pour la planification, la réalisation et le compte rendu sur l'assistance fournie dans le cadre de ce programme.

2.2. L'état de mise en œuvre des conclusions DGAC/5 est fourni en **Appendice** à cette note de travail.

2.3. La réunion voudra bien noter qu'en l'absence d'un mécanisme de suivi, cela a

toujours été un vrai défi d'établir avec exactitude l'état de mise en œuvre des conclusions des réunions des DGAC, sur la base des objectifs de performance et des dates limites fixes par les DGAC pour la mise en œuvre de leurs conclusions par les Etats, le Secrétariat de l'OACI et les autres intervenants de l'aviation.

2.4. Cependant, il y a lieu de noter qu'un bon nombre de ces conclusions concernent le travail qu'effectuent les mécanismes régionaux existants, y compris les groupes APIRG et RASG-AFI. L'état d'œuvre des conclusions d'APIRG et RASG-AFI est discuté sous les points 3 et 4 de l'ordre du jour de la présente réunion.

2.5. Il y a aussi lieu de noter que la plupart des conclusions relatives à la sécurité sont traitées dans le cadre des objectifs de sécurité d'Abuja adoptés par la Conférence ministérielle tenue à Abuja en juillet 2012. Ces objectifs sont alignés avec le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) de l'OACI. Concernant les conclusions relatives à la navigation aérienne, le Plan régional de mise en œuvre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) fournit un cadre approprié pour les DGAC de suivre les objectifs de performance établis par le groupe APIRG. A cet égard, il est demandé aux DGAC d'élaborer leurs plans nationaux pour les ASBU, y compris les plans nationaux PBN selon les cas, et s'assurer que les besoins régionaux de la mise en œuvre effective des besoins régionaux en matière de navigation aérienne.

2.6. En ce qui concerne l'exigence du GASP et du GANP pour que les régions publient des rapports annuels, le RASG-AFI a publié des rapports annuels depuis la dernière réunion des DGAC, en mai 2015 et en juin 2016 respectivement. Les DGAC sont priées d'apporter leur appui à l'élaboration du premier rapport annuel du groupe APIRG prévu en 2017.

2.7. Concernant les conclusions relatives à la sûreté de l'aviation et la facilitation (AVSEC/FAL), les activités de mise en œuvre se sont poursuivies notamment dans le cadre des plans d'amélioration nationaux (SIP) – ou ASIP – et ont été incorporés dans le programme de travail du Plan SECFAL AFI qui a été lancé en mai 2015 en tant que programme de l'OACI.

2.8. En matière de protection de l'environnement, l'OACI propose des accords de partenariat sous le Programme Buddy, pour assister les Etats dans l'établissement et la mise en œuvre des plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Un certain nombre d'Etats ont élaboré des plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> provenant de l'aviation civile internationale avec l'assistance du Projet OACI/UE en cours sur le renforcement des capacités pour l'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub>.

### **3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à:

- a) Noter l'état de mise en œuvre des conclusions de la réunion DGAC tel que résumé à l'Appendice à la présente note de travail, et fournir des renseignements à jour s'il y a lieu;
- b) Accepter la mise en place d'un mécanisme de suivi en vue de s'assurer que les conclusions des réunions des DGAC sont mises en œuvre en temps utile par les Etats et les autres acteurs;
- c) Demander aux DGAC de fournir des renseignements sur l'état de mise en œuvre pour faciliter le processus de suivi et de compte rendu.

## Appendice

## Etat de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion DGAC/5

Conclusions & Décisions (Titre & texte)	Objectifs de performance	Responsabilité	Etat de mise en œuvre/ Remarques
<b>A. Conclusions de la 4eme réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile (DGAC/4)</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atteindre les objectifs cibles de performance liés à la sécurité et à la sûreté, fixés par la DGCA/4 et des réunions antérieures ;</li> </ul>	Conformément aux cibles régionales (Déclaration d'Abuja)	Etats	<p>La mise en œuvre des conclusions de la réunion DGAC/4 et des réunions antérieures des DGAC est en cours.</p> <p>Un mécanisme de mise en œuvre appropriée devrait être établi sur la base des plans convenus.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer les objectifs cibles de sécurité adoptés par la Conférence ministérielle d'Abuja de 2012 dans le programme de travail des DGAC.</li> </ul>	Conformément aux cibles régionales (Déclaration d'Abuja)	Etats	Les objectifs cibles de sécurité d'Abuja ont été intégrés dans les programmes de travail des AAC et les plans d'action spécifiques de l'OACI établis dans le cadre du Plan AFI.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement des DGAC à améliorer la mise en œuvre effective des éléments cruciaux d'un système de supervision de la sécurité / sûreté par l'État.</li> </ul>	Conformément aux Plan AFI et au Plan SECFAL AFI.	Etats	Les performances de sécurité et de sûreté des Etats en termes d'EI sont suivies par les bureaux régionaux de l'OACI, les programmes régionaux (Plan AFI, Plan SECFAL AFI) groupes régionaux (RASG-AFI, RASFG-AFI).
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer trimestriellement à l'OACI des rapports d'étape sur l'état de la mise en œuvre des Conclusions des DGAC</li> </ul>	Trimestriellement	Etats	Les rapports sur l'état de mise en œuvre des conclusions des DGAC ne sont pas encore communiqués à l'OACI sur une base trimestrielle.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager les problèmes rencontrés pour atteindre les objectifs cibles de performance et les délais de mise en œuvre convenus avec l'OACI, en vue de trouver conjointement des stratégies appropriées pour la mise en œuvre effective.</li> </ul>	Conformément aux cibles régionales (Déclaration d'Abuja de 2012, Déclaration de Windhoek de 2016)	Etats	<p>La CAFAC et l'OACI suivent la mise en œuvre des objectifs de sécurité d'Abuja.</p> <p>Les Etats AFI rencontrent des difficultés pour réaliser les objectifs dans les délais qui ont été fixés.</p>
<b>B. Conclusions of APIRG/19 and RASG-AFI/2 Meetings</b>			
<b>APIRG/19</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer leurs plans nationaux sur la base de leurs besoins opérationnels et en tenant compte de la priorisation et de</li> </ul>		Etats	Peu de progrès observés dans l'élaboration des plans ASBU nationaux par les Etats.

Conclusions & Décisions (Titre & texte)	Objectifs de performance	Responsabilité	Etat de mise en œuvre/ Remarques
la catégorisation des modules des ASBU définis dans le Plan d'Action ;			Un projet spécial de mise en œuvre (SIP) approuvé par l'OACI sous forme d'atelier régional se déroulera du 5 au 9 décembre 2016 pour assister les Etats dans l'élaboration de ces plans nationaux ASBU.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner et traiter la mise en œuvre des modules du Bloc 0 des ASBU relatifs à la sécurité par le biais des mécanismes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG-AFI, Plan AFI) et d'autres initiatives pertinentes relatives à la sécurité pour la Région AFI.</li> </ul>		Etats	<p>Le Plan AFI est en train de mettre en œuvre des projets pour assister les Etats bénéficiaires dans la certification des aéroports internationaux en tant qu'élément du module du Bloc 0 des ASBU relative au domaine AGA.</p> <p>Il reste encore à coordonner la mise en œuvre de tous les modules liés à la sécurité avec le RASG-AFI et le Plan.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indiquer à l'AFPP les besoins en matière de conception de procédures de navigation fondée sur les performances (PBN), et participer aux activités du FPP en fournissant un support financier et/ ou en personnel</li> </ul>		Etats	<p>Les Etats membres actifs et utilisateurs soutiennent et / ou sont assistés par l'AFPP.</p> <p>Des renseignements détaillés seront fournis sous le point 4 de l'ordre du jour.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui des Communautés économiques régionales à la mise en œuvre des modules du Bloc 0 des ASBU.</li> </ul>	Conformément aux échéances de mise en œuvre du Block 0 des ASBU	Etats CER	Non mise en œuvre
<b>RASG-AFI/2</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les DGAC devraient s'approprier les Objectifs cibles de sécurité d'Abuja, et fournir à la CAFAC des informations et des données sur l'état de la mise en œuvre, au plus tard le 31 décembre 2013.</li> </ul>	Conformément aux objectifs d'Abuja	Etats Industrie	La CAFAC est invitée à informer la réunion sur l'état des renseignements reçus des Etats à travers le suivi des objectifs cibles de sécurité d'Abuja.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les DGAC et les Organisations devraient appuyer les activités du RASG-AFI en désignant des représentants de niveau approprié pour participer aux réunions, prendre part à des projets, apporter des</li> </ul>		Etats	Les Etats et l'industrie appuient le RASG-AFI au niveau de la présidence du Groupe, le Comité directeur et les équipes de soutien à la sécurité.

Conclusions & Décisions (Titre & texte)	Objectifs de performance	Responsabilité	Etat de mise en œuvre/ Remarques
contributions, y compris des experts, la formation, l'accueil d'évènements et le partage d'informations, d'expériences et d'outils.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appel aux États Champions des Équipes d'appui à la sécurité (SST) du Groupe, notamment les Équipes sur les Problèmes graves de sécurité (SSC), les Éléments fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO), les Enquêtes sur les accidents (AI), les Problèmes émergents de sécurité (ESI), pour qu'ils jouent un rôle de premier plan dans les activités des SST et la mise sur pied de l'Équipe chargée du Rapport régional annuel sur la Sécurité, en partenariat avec l'industrie .</li> </ul>		RASG-AFI SST Etats chefs de file	Les Etats et l'industrie appuient le RASG-AFI au niveau du Comité directeur et des équipes de soutien à la sécurité, ainsi que dans l'élaboration du rapport annuel de RASG-AFI.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner avec l'AFI-CIS, les RSOO et les COSCAP, et déployer des efforts pour établir des RSOO et/ou y participer, et se conformer à la disposition de la Déclaration d'Abuja qui décourage l'adhésion à plus d'une organisation ayant des fonctions similaires.</li> </ul>		Etats ICAO CAFAC RSOO	<p>Dans le cadre du Plan AFI Plan, les Etats, la CAFAC, l'OACI et les RSOO ont entrepris des discussions sur la voie à suivre en vue d'optimiser la composition des membres et les fonctionnalités des RSOO.</p> <p>La réunion DGAC/6 discutera cette question sous le point 9 de l'ordre du jour.</p>
<b>C. Protection de l'environnement:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'acquitter de leur responsabilité de mettre en place des plans d'action visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'en assurer la mise en œuvre.</li> </ul>		Etats	<p>Sous le programme de partenariat Buddy, des accords de partenariat sont proposés aux Etats pour les assister dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.</p> <p>En outre, certains Etats ont élaboré et soumis à l'OACI des plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par l'aviation civile internationale, avec l'assistance du projet OACI/UE en cours visant le renforcement des capacités</p>

Conclusions & Décisions (Titre & texte)	Objectifs de performance	Responsabilité	Etat de mise en œuvre/ Remarques
			pour l'atténuation des émissions de CO <sub>2</sub> .  Ces Etats tuer la mise en œuvre de leurs plans d'action.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'engager à améliorer l'expertise nationale sur les questions d'environnement en aviation dans le but de renforcer la participation aux activités environnementales de l'OACI, y compris celles du Comité pour la protection de l'environnement en aviation (CAEP).</li> </ul>		Etats	
<b>D. Sureté de l'aviation et Facilitation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maximiser l'efficacité et l'efficience de l'assistance et du renforcement des capacités a été soulignée. Il a été rappelé aux États leur responsabilité dans la planification, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur l'assistance fournie à cet effet.</li> </ul>		Etats	Les plans d'amélioration de la sureté de l'aviation sont en cours de mise en œuvre dans la Région AFI.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ratifier la Convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale (Convention de Beijing) et le Protocole complémentaire à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (Protocole de Beijing).</li> </ul>		Etats	Seuls cinq (5) Etats AFI ont ratifié la Convention de Beijing.  Seuls quatre (e) Etats AFI ont ratifié le Protocole de Beijing.
<b>E. Services de navigation aérienne</b>			
Participation des Etats dans lesquels les audits de l'OACI ont décelé des carences dans le domaine de la météorologie aéronautique au Projet de Développement Coopératif de la météorologie aéronautique (CODEVMET) dont l'objectif est de remédier à ces carences.		Etats audites avec carences	L'OACI continue d'encourager les Etats ayant des carences MET à participer au projet CODEVMET pour résoudre ces carences.
<b>F. Formation du personnel de l'aviation</b>			
Assurer la formation du personnel aéronautique comme un pilier important dans le processus d'amélioration de la sécurité et de		Etats ICAO CAFAC	Les Etats sont en train de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des plans de formation.

<b>Conclusions &amp; Décisions (Titre &amp; texte)</b>	<b>Objectifs de performance</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Etat de mise en œuvre/ Remarques</b>
la sûreté du transport aérien dans la région.			L'OACI à travers son Bureau de la formation a développé des outils pour assister les Etats dans l'analyse des besoins de formation pour étayer l'élaboration des programmes de formation.

-FIN-